

Atelier 8-4 : la clause sociale dans les marchés publics

DPLE

Modéliser et activer les outils des marchés publics comme levier pour l'insertion en Gironde

Intervention de Monsieur Gilles SAVARY

DPLE

I – Une volonté politique forte pour répondre aux enjeux du développement durable.

⚡ 2 délibérations du 15/12/2005 :

Introduction des cibles du développement durable dans les investissements du Conseil Général de la Gironde.

⚡ Activation des dépenses d'investissements directs

- 137 millions d'Euros en 2006

et des subventions d'équipements versées

- 83,5 millions d'Euros en 2006

**⚡ Axe prioritaire du Plan Départemental d'Insertion :
favoriser l'inclusion sociale par l'insertion par l'activité et
l'emploi**

- **II – Activer la dépense publique au profit des publics éloignés de l'emploi**

- ↳ **premier marché de service de qualification et d'insertion professionnelle (article 30) lancé avec la Direction Environnement Tourisme (signalisation des itinéraires de randonnées).**

- ↳ **5 marchés en cours (article 14 – condition d'exécution du marché)**
 - **Climatisation Hôtel du Département**
 - **foyer occupationnel de Cenon**
 - **foyer occupationnel de Braud**
 - **gendarmerie de Lesparre**
 - **base départementale d'Hostens**

- ↳ **23 300 heures d'insertion prévues**

FOYER DE CENON



- **III – coordonner les acteurs et les opérations afin de faire jouer l'effet levier**

- ⚡ 1 chargé de mission pour l'insertion par l'emploi et la mise en œuvre de la clause sociale.
- ⚡ 1 maillage territorial organisé autour des 6 AGI et des 37 MDSI.
- ⚡ des partenariats et des conventionnements avec les SIAE, les PLIE, l'ANPE...
- ⚡ 1 volonté d'échange et d'ouverture avec les autres grands donneurs d'ordre.